



**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

Marseille, le 26 janvier 2012

## **Proposition pour une politique syndicale 2012 au service de toutes et de tous**

### **TROIS axes de réflexions pour des actions de veille**

#### **- 1<sup>er</sup> Axe**

Une **veille juridique et administrative**, capable de comprendre et mieux anticiper les futures pratiques de notre profession au sein de la société. Une veille juridique et administrative, capable de mieux voir les mutations de notre métier pour être en phase avec les évolutions de notre société, pour participer et orienter certaines transformations, par :

- la réflexion sur notre responsabilité croissante face à l'acte de bâtir
- la réflexion sur les conséquences du PPP
- la réflexion sur la répartition des parts dans une société d'architecture
- la réflexion sur notre rôle dans la société contemporaine

#### **- 2<sup>e</sup> Axe**

Une **veille économique et budgétaire**, capable de réguler des pratiques sous-évaluées et disqualifiantes, face à nos maîtres d'ouvrage, génératrices d'une fragilisation générale de notre profession et de nos ouvrages, par :

- la réflexion sur les procédures MAPA et autres procédures d'accès à la commande
- la réflexion sur les logiques du coût global
- la réflexion sur notre pérennité économique
- la réflexion sur la répartition des tâches et des honoraires avec nos co-traitants, notamment les BET
- la réflexion sur l'accompagnement professionnel de nos consœurs et nos confrères en début de carrière

Une veille économique et budgétaire, capable de poursuivre le diagnostic de nos agences pour que nous puissions traverser, sans trop de casse, les mois et les années à venir. Et ainsi ouvrir les brèches de toutes nos relations contractuelles avec nos maîtres d'ouvrage publics et privés, mais aussi nos liens contractuels et financiers avec nos co-traitants, nos collaborateurs et nos sous-traitants, pour devenir plus fort ensemble.

#### **- 3<sup>e</sup> Axe**

Une **veille conceptuelle et informative**, capable de garder la maîtrise de nos projets architecturaux, du plus petit au plus grand, tout en assurant la promotion de notre cœur de métier et la projection vers l'avenir, par :

- la réflexion sur la production architecturale contemporaine
- la communication de nos pratiques professionnelles vers les citoyens
- le partage de notre passion architecturale et notre plaisir du travail bien fait

Une veille conceptuelle et informative, capable de mieux analyser notre capacité à projeter des idées, des intentions vers le futur, mais également, pour s'ouvrir vers le citoyen et mieux répondre à ses demandes d'usage.

**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille  
T0491 53 35 86 - sa13@wanadoo.fr  
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z  
www.sa13.fr



**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

Ces différentes veilles ne peuvent avoir du sens que si elles sont le reflet de la diversité de notre profession. L'échange et la transmission de nos compétences, l'expérience des uns vers l'apprentissage des autres, doit être le liant et le lien que le SA13 peut promouvoir.

Chacune et chacun d'entre vous, d'entre nous, sont confrontés à de nombreuses contraintes professionnelles et ont dû développer des réponses particulières. Alors pourquoi ne pas les mettre au profit de tous, dans un acte volontaire, renforçant ainsi notre profession de façon globale et durable ?

Un principe de parrainage entre architectes peut permettre cet échange professionnel, sans pour autant chercher à remplacer les institutions actuelles ou les organismes reconnus de formation (Écoles, SESAME...).

Pourquoi ne pas développer, grâce au SA13, avec l'aide de ces membres actifs actuels et futurs, des professionnels ressources, expérimentés, pour faire le lien avec les architectes nouvellement diplômés ?

Toujours dans une notion d'acte volontaire, donc non obligatoire, grâce à la biodiversité de notre profession, nous serons capables, de consolider durablement la base de notre métier.

Construire de bonnes fondations est indispensable pour assurer la pérennité de notre profession.

Le SA13, par sa vocation, large et complexe, de défense active et courageuse des architectes, peut alors s'inscrire dans une démarche d'accompagnement et d'échange intergénérationnel et interprofessionnel.

Le SA13 doit être capable de développer une empathie professionnelle structurante, génératrice de liens et de liant qualitatif.

Nous venons de terminer l'année 2011 avec un grand nombre de mutations subies et imposées. Ces transformations sont couronnées par la violence de la crise économique, crispant notre profession dans des attitudes déloyales, parfois sans respect de notre déontologie professionnelle.

L'année 2012 doit caractériser le SA13, dans sa capacité de défense, d'actions offensives et informatives, pour accompagner les architectes vers 2013 et 2014.

Le SA13 doit veiller à maintenir l'exercice de notre profession dans les meilleures conditions, pour atteindre une production architecturale de qualité.

Conformément à l'article 5 des Statuts du SA13, notamment : « Le syndicat a pour but d'entretenir entre ses membres des relations confraternelles et amicales ».

Le SA13 doit être le lieu pour construire du lien entre les différents architectes et autres professionnels, pour échanger, pour dialoguer mais aussi pour affronter, ensemble, les difficultés actuelles.

**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille  
T0491 53 35 86 - sa13@wanadoo.fr  
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z  
www.sa13.fr



**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

Pour être efficace, ces premières ambitions du SA13 doivent être représentatives de notre profession et des architectes des Bouches-du-Rhône, pour mieux se tourner vers nos départements voisins.

En accord avec des exigences qualitatives, pour une meilleure perception de nos concitoyens sur notre profession et notre passion, le SA13 devra promouvoir l'architecture contemporaine de nos villes, nos villages, s'inscrivant harmonieusement dans le paysage environnant.

Pour atteindre ces objectifs, la cohérence et l'échange entre architectes doit être notre ligne de conduite. L'échange intergénérationnel doit être un principe de base et le ciment du SA13.

Le SA13 doit être le trait d'union entre les jeunes professionnels et les professionnels avertis, pour transmettre nos expériences et capitaliser les connaissances de tous, mutualiser nos efforts pour être plus efficace.

Le SA13, lieu de parole et d'échange, pour mieux se connaître, à l'écoute des disciplines autres que l'architecture, pour mieux travailler ensemble au sein de notre société.

Telle sera notre politique pour les années à venir...

L'équipe de 12 architectes, candidate aux élections du 26 janvier 2012

Valérie Decot - Christophe Flachaire - Guillaume Garin - Céline Lassaïgne - Nicolas Masson - Olivier Mollet - Régis Nochumson - Pierre Ponzetto - Camille Richard-Lenoble - Isabella Tallo - Ignacio Tillard - Stanislas Zakarian

**SYNDICAT DES  
ARCHITECTES**  
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille  
T0491 53 35 86 - sa13@wanadoo.fr  
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z  
[www.sa13.fr](http://www.sa13.fr)